



Pour un environnement respectueux de la santé

➤ Synthèse de travail du groupe n° 3 du “Grenelle Environnement”

Les connaissances relatives à l'impact de l'environnement sur la santé sont encore très souvent parcellaires; il n'est pas toujours facile d'établir des liens de causalité entre les facteurs environnementaux et les pathologies. Le savoir sur les effets cumulatifs d'expositions variées est encore limité ; il doit être approfondi. Cependant, l'importance des enjeux justifie sans aucun doute un renforcement de l'organisation des recherches interdisciplinaires sur ce sujet.

L'impact sanitaire des nouveaux facteurs liés à la concentration urbaine et les effets de l'exposition à des substances cancérogènes justifient le fait de mettre la santé environnementale au cœur d'une politique cohérente de prévention. Une cohérence de l'action globale (un nouveau plan national santé) devrait permettre de construire une harmonie entre l'environnement et la santé humaine.

Le rapport du groupe de travail consigne ce qui fait actuellement consensus au niveau de la communauté scientifique. Aussi, les mesures et dispositions souhaitées y occupent-elles une place essentielle.

Nécessité d'établir une harmonie entre environnement et santé humaine

- Il est proposé que le “ Plan national santé environnement 2 ”, qui sera mis en place en 2008, prenne plus en compte les problématiques liées aux nouvelles technologies, les nouvelles pathologies et les inégalités face à l'environnement.
- Les produits chimiques dangereux qui sont rejetés dans l'environnement devront faire l'objet d'une évaluation et d'une politique volontariste de substitution.
- Renforcer le principe de la responsabilité environnementale du pollueur.



Réduction des rejets des polluants nocifs pour la santé, dans l'air, l'eau et les sols

- ❑ Il est proposé que soit lancée une étude sur les rejets polluants dans tous les milieux naturels, afin de les réduire.
- ❑ L'air extérieur (qui se distingue de l'air intérieur, dans les bâtiments), pourrait être mieux protégé par la réduction des polluants venus des transports, des industries, du chauffage.
- ❑ L'air intérieur constitue un enjeu important en termes de santé. La réduction des substances nocives émises par certains matériaux de construction et de décoration est proposée.
- ❑ Le bruit est une pollution importante, particulièrement du fait des infrastructures de transport terrestres et aéroportuaires. Des mesures devront être étudiées pour le réduire à un niveau acceptable.
- ❑ La qualité de l'eau potable est envisagée en fonction des problèmes qui risquent d'être posés par le réchauffement global pour la gestion des stocks.
- ❑ Dans un certain nombre de cas, les sols sont pollués par des sources de pollution anciennes. Celles-ci devraient faire l'objet d'un recensement, puis d'un traitement.

Accroître la protection des populations à risques

- ❑ Certaines populations sont particulièrement exposées aux risques sanitaires, en particulier les enfants. Des actions de prévention plus ciblées pour toutes ces populations seraient nécessaires.

Prévenir les risques liés aux produits, aux risques et aux modifications de l'environnement

- ❑ Certains produits utilisés dans l'agriculture présentent des caractères dangereux. Il est important, d'envisager les moyens nécessaires à leur réduction et à leur substitution.
- ❑ Les entreprises pourraient être encouragées à renforcer l'information des salariés quand elles sont amenées à travailler avec des produits toxiques.
- ❑ Il n'est pas nécessaire d'attendre la transposition du règlement européen REACH sur ces questions.
- ❑ Les nouveaux matériaux issus des nanotechnologies posent des questions nouvelles concernant la santé publique.
- ❑ La prévention des risques majeurs, naturels et technologiques pourrait faire l'objet d'un débat national.

Renforcer les connaissances sur les liens entre santé et environnement

- ❑ Des outils de prédiction et d'aide à la décision apparaissent aujourd'hui nécessaires. De plus, la recherche sur la conception des produits doit être approfondie. La veille des risques émergents doit être amplifiée, en particulier dans les DOM-TOM.
- ❑ La formation et l'information sur ces problématiques devrait être renforcée.

➤ Principes et mesures énoncés

- ❑ Les relations entre santé et environnement sont un enjeu du développement durable.
- ❑ L'information sur les substances chimiques commercialisées sera renforcée.
- ❑ Le principe de précaution est une nécessité. Il doit être interprété comme un principe de responsabilité.
- ❑ La veille sanitaire et environnementale pourrait être développée pour prévenir les risques de maladie, en particulier pour les populations les plus vulnérables.

Au collège comme dans les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, chaque membre de la communauté éducative peut s'investir dans le "Grenelle Environnement à l'École".